Lumières sur les archives de l'ENS Louis-Lumière

Françoise Denoyelle

Résumé

L'École nationale supérieure Louis-Lumière est due à l'initiative d'industriels de la photographie et du cinéma. L'auteur s'attache particulièrement aux origines de l'École qui, après la Seconde Guerre mondiale, a ouvert une section son. Cette particularité a forgé sa spécificité et sa renommée. Avec son passage dans l'enseignement supérieur, elle s'ouvre à la recherche et accentue son intérêt pour la création.

Les origines privées de l'École expliquent en partie le peu d'archives concernant sa constitution. Les déménagements successifs ont, eux aussi, largement contribué à la perte de documents administratifs et pédagogiques. Dès lors, une mise en perspective, sur plus de trois-quarts de siècle, du recrutement des étudiants, des enseignants et intervenants ainsi que de la pédagogie développée, s'avère fragmentaire. Sur les origines, il reste peu de choses, en revanche l'obligation d'un mémoire lors du passage de l'École à un cursus Bac+5 et l'arrivée du numérique ont permis une collecte d'informations de plus grande ampleur.

Journée Portes ouvertes 2014 à l'ENS Louis-Lumière

Visionner également la vidéo sur Youtube

L'École technique de photographie devenue École nationale supérieure Louis-Lumière est due à l'initiative d'industriels et d'entrepreneurs appartenant au secteur professionnel de la photographie. Ce caractère privé explique en partie l'absence d'archives de l'École concernant sa constitution. Elles ont été gardées par les initiateurs du projet qui les ont eux-mêmes cédées lors de ventes publiques, ou versées comme archives privées à la Société française de photographie. Aucune personne n'est affectée à la conservation des archives et du musée constitué d'objets offerts par la profession. Les déménagements successifs ont, eux aussi, largement contribué à la perte de documents essentiels, d'ordre administratif, pédagogique, détenus in situ.

Ce sont donc les archives de structures publiques : archives nationales, départementales, communales, Centre national du cinéma (CNC : archives du film et bibliothèque des Archives françaises du film), Institut national de l'audiovisuel (INA) et privées : archives de la Société française de photographie, archives de l'association des Anciens élèves de Vaugirard-Louis-Lumière (AEVLL), archives privées des anciens élèves et professeurs qui complètent les sources premières nécessaires à l'élaboration de l'histoire de l'École. La presse, publiée par Paul Montel pour les origines, puis la presse spécialisée et syndicale, les annuaires édités par l'AEVLL, ainsi que son site, restituent en partie la mémoire de l'École. Dans cet article, l'auteur s'attache particulièrement à ses origines qui ont forgé sa spécificité et sa renommée jusqu'à son passage dans l'enseignement supérieur. Elle s'ouvre alors à la recherche et accentue son intérêt pour la création.

Des origines très professionnelles

Après la Première Guerre mondiale, les réflexes d'autoprotection de l'industrie, de l'artisanat et du commerce photographiques ne favorisent pas la formation de jeunes professionnels qu'exige l'évolution de la technique stimulée par l'importation des produits à moindre coût américains et haut de gamme allemands. Les artisans, quant à eux, hésitent à former leurs futurs concurrents. C'est dans ce contexte industriel et commercial que s'affirme l'idée d'une école propre à pallier le manque d'enseignement spécifique, apte à la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

> ***« Les démarches faites auprès des Pouvoirs publics n'ont abouti, même avant 1914, qu'à de vagues encouragements, ou à l'offre de subventions très minimes, s'accompagnant de clauses qui, comme la gratuité absolue de l'enseignement, laissaient toute la charge financière d'une telle entreprise aux Groupements corporatifs, avec la certitude de ne pouvoir rien récupérer. L'état actuel des budgets, tant national que municipal, ne peut laisser aucun espoir de concours plus efficaces.***
>
> ***La création d'une école de photographie ne peut donc être réalisée que sous la forme d'une entreprise commerciale, aux mains d'une Société anonyme entre industriels, professionnels et techniciens de la photographie et des industries qui en dérivent[1]. »***

En 1923[2], à l'initiative de Paul Montel[3], MM H. Bauchet, Émile Boespflug, Louis-Philippe Clerc, Crumière, de Geninville, Jules Demaria[4], Gabriel Felix[5], Émile Grieshaber, Paul Guillaume[6], Louis Lumière[7], Paul Montel, Poulenc et Laurent Vizzavona[8] forment « une société d'études en participation pour la création d'une école professionnelle de la photographie ». Elle a pour but : « 1, la mise au point de toutes les études relatives à la création de cette école, et de la façon pratique de les réaliser. 2, l'organisation et la constitution de toute société anonyme, ou autre, qui sera chargée de la réalisation et de l'administration définitives de la dite École[9] ». Paul Montel joue un rôle de fédérateur de l'entreprise. Éditeur de l'essentiel de la presse consacrée aux professionnels et aux amateurs de photographie, il est en relation permanente avec l'ensemble des acteurs, et particulièrement des industriels dont les affaires

prospèrent jusqu'à la crise de 1929. Ses revues[10] assurent la promotion de leurs produits et de leurs services par des articles et des publicités. La société tient sa première réunion le 8 mars 1922, au siège de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie. L'invitation est faite sur du papier à en tête des Publications Photographiques Paul Montel[11]. Les archives témoignent largement de l'enracinement puissant de l'École de photographie dans la profession.

La liste des 31 souscripteurs[12] fait apparaître pour la première fois la double vocation de l'École :

REVUE FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE ET DE CINÉMATOGRAPHIE.

DIRECTEUR PAUL MONTEL

N° 355 - 1er Octobre 1934

XVe ANNÉE

SOMMAIRE

Le XXIXe Salon international de la Photographie de Paris, par C. de Santeul.
Retouche indirecte et différents procédés permettant de modifier l'image au tirage, par Jean Desgoffeaux.
L'Exposition de Kefer-Dora Maar.
Impressions d'un cinéaste anglais en U. R. S. S.
Problèmes techniques de cinématographie, par le Dr Ernst Foerster.
Procédés de tirage pour l'obtention d'épreuves artistiques, par H. Cuisinier.
Concours de Vacances : Palmarès de la 3e Série.
Bloc-Notes.
Le bulletin des sociétés.

Illustrations de Mme Kefer-Dora Maar et de MM. Barlog, Prévot, Schmidt, Renonprez Sussemat et Thrasibule.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 189 RUE S-JACQUES PARIS Ve TÉLÉPHONE ODÉON 34-58 PARAIT LE 1 ET LE 15 DE CHAQUE MOIS PRIX LE Nl 1F ETRANGER 1.50

INFORMATIONS DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUES

Revue française de photographie et de cinématographique, 1934

« École professionnelle de la photographie & de la cinématographie ». Les quatre plus importants souscripteurs regroupent en effet les deux secteurs : Union photographique industrielle (30 000 francs), Société des Établissements Gaumont (25 000 francs), Pathé-Cinéma (25 000 francs), E. Crumière & Cie (25 000 francs), aussi a-t-il fallu élargir les ambitions. La phase d'études s'accélère. Le 9 décembre 1922, sont soumis aux actionnaires « un projet d'un programme d'enseignement de la photographie et de la cinématographie, un plan financier, différents projets concernant la construction d'une école à Paris[13] ». La société anonyme triple rapidement son capital. *Le Photographe* de Paul Montel publie les listes successives de souscripteurs[14].

Le succès de ce genre d'école, à l'étranger, a été mis en évidence par plusieurs enquêtes réalisées au cours de voyages d'études de Louis-Philippe Clerc, Léopold Lobel[15] et Paul Montel. Elles alimentent leur réflexion et le programme d'enseignement qu'imagine Clerc. Pour étayer le projet, le directeur du *Photographe*, Paul Montel rédige un premier papier « Les Écoles de photographie en Europe[16] ». Du mois d'août au mois de novembre 1923, suivent des articles sur les écoles en Angleterre, Allemagne et Autriche. Pour l'ensemble de la profession, c'est « l'absence d'enseignement (qui est) la cause de notre infériorité vis à vis de l'étranger, et de la difficulté qu'éprouvent les patrons à trouver une main d'œuvre qualifiée leur permettant d'accorder plus de temps à la direction et au développement de leurs affaires[17] ».

En 1923, la société repère un terrain, rue Ernest Cresson, dans le XIVe arrondissement et établit un

projet d'école « comme une construction industrielle afin d'en réduire le prix de revient[18] ». Le 30 décembre 1925, la ville de Paris concède ce terrain, la société en prend possession, en août 1926. *L'informateur de la photographie* publie le programme détaillé de la scolarité dans son numéro d'octobre[19] et l'ouverture de l'École a lieu en novembre de la même année.

En octobre 1927, après des travaux, l'École s'installe dans le XV[e] arrondissement, 85 rue de Vaugirard[20], dans une ancienne école mutuelle. Par décret du 27 juin 1928, l'École technique de photographie et de cinématographie (ETPC) est reconnue par l'État. Son but est de « former des praticiens possédant les connaissances techniques et professionnelles indispensables de nos jours pour exercer avec compétence les différentes professions de la photographie et de la cinématographie[21] ». Elle est intégrée dans l'enseignement technique et devient École des métiers en 1937.

École technique de photographie et de cinématographie (ETPC), 85 rue de Vaugirard (Paris), années 30
© ENS Louis-Lumière

ENS Louis-Lumière, Cité du Cinéma (Saint Denis), 2015
© R. Bassenne

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'occupation allemande et les lois du gouvernement de Vichy concernant les juifs[22] modifient en profondeur l'organisation de l'École. Si elle poursuit ses activités en zone occupée - sans ses élèves, professeurs, employés et administrateurs juifs -, à Nice est créé un institut d'application pratique de l'École technique du Cinéma : le Centre artistique et technique des jeunes du Cinéma. Paul Montel, dont les publications se poursuivent pendant toute la guerre en dépit du rationnement drastique du papier par les Allemands, assure la direction de l'École parisienne dédiée à la photographie et tente d'enrayer le recrutement des élèves pour le service du travail obligatoire en Allemagne[23] (STO) plusieurs devant prendre le maquis. À la Libération, le ministère de l'éducation nationale nomme Robert Maugé (1927-2014) à la direction de l'École. En 1947, il crée une section Electro-sonore. En 1953, l'École devient École nationale de photographie et de cinématographie. Avec le statut de lycée technique d'État, elle entre dans le giron de l'Éducation nationale. Gérard Delaisement[24] est nommé brièvement proviseur. Au cours des années 1970-1980, l'élévation générale des études entraine

un recrutement des élèves d'un niveau scolaire de plus en plus élevé. L'obsolescence du concours de recrutement en regard du diplôme délivré, un brevet de technicien supérieur, conduit les enseignants, soutenus par les étudiants de l'époque, à exiger le passage de l'École dans l'enseignement supérieur alors qu'une partie de la profession n'était pas totalement acquise à cette évolution des programmes. L'École quitte sa dernière adresse parisienne[25] pour s'installer, en 1989, dans de nouveaux locaux, à Noisy-le-Grand[26], qui s'inscrivent dans le projet de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, alors qu'un différent sérieux a opposé le corps professoral au directeur M. Privat. Il est alors remplacé par Henri Frizet. En 1992, l'École passe sous la tutelle de l'enseignement supérieur[27]. En 2012, sous l'impulsion de Francine Lévy, première femme à diriger l'École, elle déménage à nouveau et s'installe au sein de la Cité du cinéma, un site industriel reconverti et, en 2014, devient membre associé de l'Université Paris Lumières.

L'École, années 30
© ENS Louis-Lumière

Salle de reproduction photographique, années 30
© ENS Louis-Lumière

Des enseignants et un personnel administratif de plus en plus nombreux

À l'origine, le plan financier de l'École, confirmé par le programme pédagogique, prévoit un encadrement de six postes pour un budget de 35 000 francs comprenant seulement deux professeurs permanents. Paul Montel devient le directeur de l'École jusqu'à la Libération. Son fils Pierre, ingénieur chimiste, dispensera des cours de chimie photographique de 1935 à 1977. Paul Montel, très occupé par ses éditions, administre plus qu'il ne dirige l'École. L'industrie exerce une influence de premier ordre à travers l'Association professionnelle pour le développement de l'enseignement de la photographie, de la cinématographie et de leurs applications. Un registre des présences au conseil d'administration[28] met en valeur le rôle de chacun de 1938 à 1958. Louis Lumière[29] nommé en premier sur le registre est toujours excusé. Léon Gaumont[30] n'assiste qu'aux séances de 1938 et 1939. Leurs noms sont rayés en 1946. En revanche, des industriels des surfaces sensibles, réunis au sein de la société La Pellicule française[31], sont les plus présents. Ils sont accompagnés de leurs concurrents : H Bauchet, Edouard Grieshaber (marque As de Trèfle), Gaston Jougla. Émile Bloespflug[32] rejoint par René après la guerre est le plus influent avec Albert Trarieux, gendre de Louis Lumière, co-dirigeant de la société lyonnaise et président de la chambre syndicale de l'industrie et du commerce photographique. Le commerce est représenté André Lévy, puis par Touchon-Lepage, la prise de vue par les studios Chevojon (industrie) et Henri Manuel (portraits). Le photographe André Garban, très actif au sein des groupements professionnels, n'est absent que pendant la guerre alors que Laure Albin-Guillot, invitée à partir de 1946, ne vient qu'une seule fois. Le directeur général de l'enseignement primaire siège en 1938 et en 1946.

L'inspecteur général de l'enseignement technique[33], bien qu'invité, ne prend part aux travaux qu'en 1947. C'est donc la profession qui dirige l'École. Pendant l'Occupation, « la qualité d'administrateur est retiré en vertu des ordonnances concernant les israélites » à trois d'entre eux.

L'après guerre marque un tournant. Les fondateurs meurent et l'industrie française de la photographie poursuit son déclin. En 1950, le syndicat français des producteurs de films ne siège qu'une fois, en revanche, la confédération nationale du cinéma français se fait entendre durablement. L'industrie perd de son influence directe au profit de l'Éducation nationale.

Les formateurs prennent la direction de l'école et l'enseignement du cinéma gagne en importance alors qu'émerge celui du son. La profession reste néanmoins au cœur du dispositif pédagogique. Beaucoup d'enseignants sont eux mêmes d'anciens élèves et de nombreux intervenants extérieurs sont issus du secteur industriel. L'arrivée du numérique et d'enseignants du supérieur s'opère lentement à partir de 1991 et renouvelle une part de l'encadrement. Pierre-Edouard Maillot est le premier professeur des universités nommé en section cinéma. Suivent deux maîtres de conférences : Françoise Denoyelle en photographie et Gérard Pelé en son.

En 2000, l'AEVLL répertorie 128 enseignants ou « ayant enseigné à l'École[34] ». En 2015, le site de l'école propose 74 noms sous la rubrique « enseignants » qui présente aussi bien des intervenants ne dispensant que quelques heures dans l'année que des professeurs à plein temps. Une étude sur le corps enseignant ne peut se réaliser qu'à partir des archives nationales, celles de l'École ayant largement été détruites. Plusieurs personnalités ont dispensé des cours : la cinéaste Germaine Dulac, l'historien de la photographie Georges Potonniée, les photographes Séeberger, le physicien Paul Kowaliski (laboratoire de recherche Kodak Pathé), sans oublier Louis-Philippe Clerc, à l'origine de l'école et co-organisateur de nombreux congrès internationaux consacrés au développement des sciences photographiques. L'école a conservé le dossier de Willy Ronis qui exerce sur un poste à temps complet, à la rentrée d'octobre 1970. Il enseigne la prise de vue quatre fois par semaine. On ne lui reconnaît que des qualités de bon professionnel sans plus. À la rentrée 1972, il est remercié et part en province.

Studio cinéma, années 30
© ENS Louis-Lumière

Des étudiants aux projets multiples, aux parcours divers

La promotion de photographie qui sort en 1928 comprend 15 élèves, dont deux jeunes filles, celle de cinématographie 10 jeunes hommes dont la moitié sont étrangers ou d'origine étrangère. Leur nombre s'accroît en photographie et passe à 35 élèves en 1935. En cinématographie, celui-ci reste toujours inférieur avec des années creuses comme 1930 : 6 élèves. La guerre n'influe pas sur le nombre

Promotion 1934 © *ENS Louis-Lumière*

Studio mixage © *Ivan Mathie*

Studio musique © *Ivan Mathie*

Studio photo © *Ivan Mathie*

Tournage © *Simon Cacheux*

de recrues. La première promotion de son, en 1949, ne comprend que cinq élèves. L'effectif double à partir de la promotion de 1956. En 1970, un centre de formation continue et de promotion sociale est adjoint au lycée, multipliant par presque deux les effectifs[35]. Entre 1980 et 1990, le nombre d'étudiants par classe est de 24 jusqu'à ce que le passage dans l'enseignement supérieur stabilise les effectifs à 16 étudiants par section, par année.

L'École possède en archives les registres d'inscriptions des élèves[36] depuis les origines et l'AEVLL édite régulièrement des annuaires mis à jour au fil des années[37]. Sur l'origine sociale des étudiants aucune information n'est enregistrée[38]. Un observatoire des parcours professionnels des anciens élèves de l'École a été mis en place. La synthèse des données collectées sur la période 1950-2012 traduit la bonne adéquation entre la pédagogie et l'insertion professionnelle ; les conditions d'accès au premier emploi (en majorité 6 mois), étant jugées positives. Le statut est celui d'intermittent (section son et cinéma), indépendant (section photographie), salarié cadre (prise de vue, post production, secteurs commerciaux et industriels...)[39]. Les parcours sont d'une extrême diversité. Si les étudiants produisent beaucoup d'images fixes et animées ainsi que du son, les archives de l'École en conservent peu. Une dizaine de plaques fixe le souvenir des promotions les plus anciennes[40]. L'AEVLL reçoit des photographies qu'elle met en ligne sur son site. Un livre numérique *Nos années Vaugirard*[41] alterne images officielles de remise de prix, photographie de classe et farce de potaches[42].

Promotion 2006 *© Christophe Caudroy*

Promotion 2007 *© Romain Bachy*

L'arrivée d'internet permet une plus large diffusion des projets, travaux et nombreux prix remportés par les étudiants des trois sections dans les concours et festivals. Depuis 2008, le site de l'école met en ligne des archives concernant les activités de l'École, mais aussi celles que lui ont procurées les anciens de l'École à propos de leur propre actualité. Celui de l'AEVLL propose 1650 articles[43] passionnants et d'un grand éclectisme sur l'activité de ses adhérents. Une collection d'environ huit cents portraits de personnalités de la photographie et d'opérateurs réalisés à la chambre par les étudiants de la section Photographie à partir de 1999, sera déposée dans une institution nationale dédiée à la conservation.

Une pédagogie adaptée dont il reste peu de traces

Salle de retouche photographique et de dessin, années 30
© ENS Louis-Lumière

Cours de reproduction photographique, années 30
© ENS Louis-Lumière

A l'origine, l'École a pour vocation la préparation aux métiers de l'image, en deux ans. Deux sections spécifiques sont créées. Pour l'image fixe « sont admis les jeunes gens et jeunes filles âgés d'au moins 15 ans ½ et justifiant des connaissances équivalentes à celles des élèves qui sortent des cours complémentaires des écoles primaires[44] ». Pour l'image animée, « des connaissances équivalentes au brevet supérieur[45] » sont exigées. Clerc procède à une analyse comparative des horaires, disciplines, méthodes des écoles de Berlin, Dresde, Londres et Vienne afin d'établir le programme sur 38 heures de cours par semaine. La plupart sont communs aux deux sections. Les cours théoriques sont les moins nombreux : environ 7 h par semaine en photographie et de 10 à 11 h en cinéma. Pour la partie pratique, le dessin comporte autant d'heures que le laboratoire (10 h). En cinéma, c'est en seconde année que la spécificité s'affirme : de 18 à 22 h consacrées aux travaux cinématographiques. L'École délivre

un CAP. Le passage dans l'enseignement secondaire élève le niveau de recrutement et de diplôme. En 1971, le brevet professionnel laisse place au brevet de technicien supérieur (BTS). En 1996, est délivré le diplôme Louis Lumière de niveau bac + 5 reconnu par l'État et enfin, à partir de 2010, les études sont sanctionnées par l'actuel master.

Vidéo de l'exposition «Ianos», une installation des étudiants de la section Son, promotion 2015

Visionner également la vidéo sur Youtube

Des travaux réalisés, des activités entreprises, il ne reste pratiquement rien dans les archives de l'École jusqu'à une époque récente[46]. Quelques plaques, quelques images argentiques laissent une trace des laboratoires, des plateaux de tournage et de prise de vue. Des étudiants en blouse grise et cravate prennent du son, mais les images conservées sont rares, les travaux inexistants. Il faut attendre l'ouverture d'un module reportage pour que soit entrepris et conservé une campagne de prise de vues de l'ensemble des locaux du site de Noisy-le-Grand. Mais que reste-t-il des prix, des bourses, des partenariats, des expositions, des projections, des salons, des installations à la Ferme du Buisson, des participations aux festivals de Cannes, de Clermont Ferrand, d'Arles, des rencontres, des visites, des conférences, des master class ? Beaucoup plus qu'autrefois grâce aux sites qui conservent l'information sinon le contenu, mais pour combien de temps, aucune migration de ces sites n'étant pour l'instant organisée en vue de leur conservation. Le passage dans le supérieur et la réalisation d'un mémoire de recherche comportant une partie pratique amorce un début d'archivage systématique des travaux d'étudiants. Il reste fragmentaire pour des raisons techniques, pédagogiques et logistiques. Les mémoires papiers sont conservés[47] et leur version numérique mise en ligne. Les films, comme tous les travaux financés par l'École et du ressort de la pédagogie, restent la propriété de l'École, mais leur conservation n'est pas totale ; pour beaucoup, la gestion de ce patrimoine repose sur les bonnes volontés des enseignants. Aucune collecte méthodique n'est entreprise. En 2003, les *Cahiers Louis Lumière* dédiés à la recherche, sous l'impulsion du directeur Jacques Arlandis et du professeur Gérard Leblanc[48], sortent leur premier numéro annuel. L'ensemble des cahiers, diffusé dans le secteur commercial en version papier, est partiellement en ligne sur le site de l'École. Les colloques organisés par les enseignants ou ceux auxquels ils participent font l'objet de publications spécifiques.

Ce rapide parcours sur les origines de l'École et sur ce qui a pu être conservé témoigne de la déperdition des archives. Encore n'avons nous pas évoqué le musée et la bibliothèque ancienne. Les fonds Kodak

et Pathé ont été bien conservés et même enrichis, en revanche un travail conséquent est à entreprendre pour le musée gravement menacé. Si un effort notoire d'organisation des archives doit être engagé au sein de l'École, le salut viendra très certainement d'une collecte participative de l'AEVLL. Elle a le réseau des générations successives et une foule de retraités qui ont les compétences pour recueillir, classer, organiser et mettre à disposition du plus grand nombre comme des chercheurs.

Biographie

Françoise Denoyelle est historienne de la photographie. Professeur des universités émérite (ENS Louis-Lumière), chercheur associé (Centre d'histoire sociale du XX^{e} siècle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / CNRS) et Expert près la cour d'appel de Paris.

Elle a publié plusieurs ouvrages dont *Studio Harcourt* (1992), *François Kollar. Le choix de l'esthétique*, (1995), *La Lumière de Paris* (1997), *La photographie d'actualité et de propagande sous le régime de Vichy* (2003), *Pékin 1966 Photographies de S. Brand* (2005, réedité en japonais en 2012 et en chinois en 2015), *Harcourt 1934-2009* (2009), *La Dynastie des Terraz* (2010), *Le Siècle de Willy Ronis* (2012) et *Boris Lipnitzki le Magnifique* (2013).

Des prix ont couronné ses travaux : Prix John Jaffé (1992), Chancellerie des universités de Paris pour *Le marché et les usages de la photographie à Paris*, pendant l'entre-deux-guerres. Prix du livre biographique (1993), musée français de la photographie pour *Georges Marchand, Dieppe 1900*. Mention spéciale Prix Nadar (2005), *Pékin 1966, Photographies de Solange Brand*.

En 1983, elle expose les photographes de L'École de Paris : André Kertész, Germaine Krull, Man Ray... puis elle réalise *Capa connu et inconnu* (2004) et *La Photographie humaniste* (2006) en collaboration avec les conservateurs de la Bibliothèque nationale de France ; *du Sel au Pixel*, ENS Louis-Lumière (2007), Rencontres de la photographie à Arles ; *20 ans d'une aventure humaine*, Maison européenne de la photographie (2005) ; *Retour en Lorraine*, Maison des Métallos, Mois de la Photo (2008) ; *Des clics sur la France d'hier*, ministère de la Culture et de la Communication pour le Cinquantenaire du ministère (2009) ; *Paris libéré, Paris photographié, Paris exposé* avec Catherine Tambrun, Musée Carnavalet (2014).

Notes

[1] Dossier de M. L. P. Clerc, assistant à la faculté de médecine « Documents concernant la création d'une École professionnelle de la photographie et de la cinématographie ; 1 But de l'École, 2 Projet d'un programme détaillé (section photographie), 3 Projet d'un programme détaillé (section cinématographie), 4, Projet d'une société anonyme. Archives Louis-Philippe Clerc, puis archives Jean-Pierre et Claudine Sudre, puis archives Françoise Denoyelle.
Retour au texte >

[2] Compte rendu de notre visite à Maître Moire, Paris, 13 avril 1923., dossier de M. L. P. Clerc, *op. cit.*
Retour au texte >

[3] Éditeur de publications photographiques.
Retour au texte >

[4] Jules Demaria, président de la chambre syndicale des industries et du commerce photographiques après la Grande Guerre.
Retour au texte >

[5] Gabriel Félix, éditeur d'art.
Retour au texte >

[6] Paul Guillaume, lié à la société d'optique Hermagis, crée, en 1928, avec Henri Poterin-Dumond, une société

pour la fabrication d'appareils photographiques. Elle est dissoute en 1936.
Retour au texte >

[7] Pour l'École, il n'est de meilleure autorité tutélaire que l'inventeur de la plaque autochrome et du cinéma dont les industries produisent des appareils et des surfaces sensibles.
Retour au texte >

[8] Laurent Vizzavona, président de la Chambre syndicale des photographes français. Pendant l'Occupation, vice président de la Chambre syndicale française de la photographie et de ses applications, il fait acclamer le gouvernement de Vichy. À la tête d'un studio rue du Bac, il se fait nommer administrateur provisoire de plusieurs studios juifs dont les studios Lorelle (Amson), Cosmos, Mano. Paul Montel en publie la liste dans Le Photographe, n° 555, 20 novembre 1942, p. 41. Voir à ce sujet Françoise Denoyelle, *La photographie d'actualité et de propagande sous le régime de Vichy*, Paris, CNRS éditions, 2003, p. 288-319.
Retour au texte >

[9] Dossier de M. L. P. Clerc, *op. cit*.
Retour au texte >

[10] *La Revue française de photographie ; Le Photographe ; Science, Technique & Industries photographiques, L'Indicateur de l'Industrie photographique.*
Retour au texte >

[11] Lettre à L. P. Clerc, 3, mars 1922, dossier de M. L.P. Clerc, *op. cit*.
Retour au texte >

[12] Le total général des souscriptions s'élève à 307 000 francs. Auguste et Louis Lumière versent chacun 5 000 francs et Henri Lumière 1 000 francs.
Retour au texte >

[13] Lettre à L.P. Clerc, 5, décembre 1922, dossier de M.L.P. Clerc, *op. cit*.
Retour au texte >

[14] Jusqu'en 1924, la liste est régulièrement publiée. Paul Nadar, Étienne Wallon et Constant Puyo apportent leur contribution.
Retour au texte >

[15] Léopold Lobel, ingénieur chimiste.
Retour au texte >

[16] Paul Montel, « Les Écoles de photographie en Europe », *Le Photographe*, n° 103, 5 août 1923, p. 169.
Retour au texte >

[17] Paul Montel, « Une École professionnelle de photographie et de cinématographie à Paris », Le Photographe, n° 109, 5 novembre 1923, p. 249-250. Est ici développée l'idée de séparer les tâches entre le chef d'entreprise inventeur et le manager, sur le modèle américain institué par George Eastman.
Retour au texte >

[18] « Compte rendu de la visite à M. Joly », dossier de M. L. P. Clerc, *op. cit*,.
Retour au texte >

[19] « École technique de photographie et de cinématographie », *L'informateur de la photographie*, n° 68, octobre 1926, p. 133-138.
Retour au texte >

[20] En 1927, à la suite d'un accord avec la ville de Paris, et moyennant un centime symbolique, l'École s'installe rue de Vaugirard dont elle ne tarde pas à prendre le nom sous l'appellation École de Vaugirard. L'entrée s'effectue par la rue Littré.
Retour au texte >

[21] « But de l'École », dossier de M. L.P. Clerc, *op. cit*.
Retour au texte >

[22] Ensemble des lois et ordonnances définissant la race juive qui indique les critères de sélection, puis de recensement et de stigmatisation et enfin d'élimination (entre le décret-loi de Vichy du 22/7/1940 sur la dénaturalisation des juifs et l'ordonnance allemande du 29/5/ 1942 sur le port obligatoire de l'étoile jaune).
Retour au texte >

[23] Entretien de l'auteur avec Pierre Montel, en 1988.
Retour au texte >

[24] Voir le site de Vaugirard Photo promo 64, *www.vaugirard-photosoixantequatre.com*.
Retour au texte >

[25] En 1975, l'École est disséminée dans plusieurs lieux : rue Rollin (administration, salles de cours et de projection, laboratoire de sensitométrie) dans le 5e arrondissement, rue de Châtillon (photographie scientifique) et rue Lhomond (studios cinéma) et également à Anthony qui abritera les studios et laboratoires photographiques à partir de 1976.
Retour au texte >

[26] En février 1987, la commission de décentralisation des pôles spécialisés opte pour le déménagement de l'École vers le pôle consacré à l'informatique et à l'audiovisuel, à Marne-la-Vallée.
Retour au texte >

[27] Décret 27 juin 1991.
Retour au texte >

[28] Archives Paul Montel, Société française de photographie.
Retour au texte >

[29] Louis Lumière, après avoir admiré le régime de Mussolini, soutient celui de Vichy. Il se réfugie dans la villa Lumen à Bandol pendant la guerre et meurt en 1948. Après le décès de sa femme en 1925, il avait quitté Lyon pour s'installer à Neuilly, en région parisienne et avait abandonné la direction de l'entreprise au profit de son gendre Albert Trarieux et de son neveu Henri Lumière dont la conduite pendant la Seconde Guerre mondiale contribuera à la réhabilitation de l'entreprise familiale.
Retour au texte >

[30] Léon Gaumont, pionnier de l'industrie du cinéma. En 1930, il abandonne sa société mise en liquidation en 1934. Il meurt en 1946.
Retour au texte >

[31] La société regroupe les établissements Guilleminot, Boespflug, Crumière, Barnier et Risson. À l'exception de Barnier dont l'entreprise est située à Privat, leur directeur ou son représentant participent tous au conseil d'administration.
Retour au texte >

[32] René Boespflug, ancien élève d'HEC, assure à partir de 1925 la direction financière et commerciale de la société Guilleminot-Boespflug, spécialisée dans les surfaces sensibles. Voir à ce sujet, Françoise Denoyelle, *La Lumière de Paris*, t. 1, *Le Marché de la photographie 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 60-72.
Retour au texte >

[33] Dans le discours d'hommage qu'il prononce en 1935 à l'occasion du jubilé de Louis Lumière, le ministre de l'Éducation nationale fait un long panégyrique de l'école lyonnaise de la Martinière, fréquentée par Louis Lumière dans ses années de jeunesse, sans mentionner l'ETPC (*bulletin de la Société française de photographie*, janvier 1936).
Retour au texte >

[34] *Annuaire 2000/01* « Millennium », sur papier, p. 6. Il est signalé que la liste est non exhaustive. En effet, il faudrait au moins ajouter Willy Ronis (prise de vue) et Jean-Claude Lemagny (histoire de la photographie).
Retour au texte >

[35] Dans cette période se développent un GRETA (stages de formation continue) et un centre de formation d'apprentis photographes et projectionnistes.
Retour au texte >

[36] La liste des élèves ayant marqué leur discipline est trop longue pour en faire état. Certains anciens élèves, à l'image de Michel Houellebecq, ont d'ailleurs parfois délaissé leur premier centre d'intérêt.
Retour au texte >

[37] *Annuaire 2000, op. cit.*
Le site Internet : *www.aevll.org* procure la liste de l'ensemble des étudiants jusqu'à 2016.
Retour au texte >

[38] D'un questionnaire proposé par l'auteur, aux étudiants de la section photographie, de 1989 à 2014, il ressort qu'ils appartiennent dans leur grande majorité aux classes moyennes supérieures (enseignement secondaire et supérieur, médecine, banque, professions libérales…).
Retour au texte >

[39] La synthèse des données collectées est établie par Méhdi Aït-Kacimi : 150 réponses pour le cinéma, 121 pour le son, 98 pour la photographie (30 septembre 2013) disponible sur le site de l'ENS Louis-Lumière, rubrique : archives, année 2010.
Retour au texte >

[40] Jean-Paul Gandolfo, professeur (laboratoire argentique NB, procédés alternatifs, conservation des images) procède avec succès, par le canal de l'AEVLL et d'internet, à l'identification de plusieurs d'entre elles.
Retour au texte >

[41] Vaugirard Photo promo 64, *www.vaugirard-photosoixantequatre.com*, Collectif Promo Vaugirard 62/64.
Retour au texte >

[42] Ex : « Cérémonie d'inauguration des nouveaux WC dans la cour. »
Retour au texte >

[43] Le premier article de Jacques André, 15 juin 1999, concerne le décès d'Albert Séeberger « qui exerça dans les années 50-60 ».
Retour au texte >

[44] « École technique de photographie et de cinématographie », publicité sur la première de couverture, *Le Photographe*, n° 394, 20 septembre 1935.
Retour au texte >

[45] *Ibidem*.
Retour au texte >

[46] Voir à ce sujet le texte de Francine Lévy.
Retour au texte >

[47] Pour des raisons diverses, la collection n'est pas complète. Une collection complète des mémoires de la section photographie est déposée aux Archives nationales.
Retour au texte >

[48] Gérard Leblanc, professeur des universités en section cinéma.
Retour au texte >